
DESTINATAIRES :	Tout le personnel, gestionnaires et médecins de l'Hôpital Anna-Laberge
EXPÉDITEUR :	Isabelle Girard, chef de l'accueil et de l'admission – Hôpital Anna-Laberge, Direction des programmes de soins critiques et spécialisés (DPSCS)
DATE :	29 avril 2026
OBJET :	Retrait des adressographes et des cartes d'hôpital à la centrale de rendez-vous de l'Hôpital Anna-Laberge

À compter du **jeudi 30 avril 2026**, la centrale de rendez-vous de l'Hôpital Anna-Laberge **cessera officiellement l'utilisation des adressographes, ainsi que la production des cartes d'hôpital.**

Dans ce contexte de changement et dans un objectif d'amélioration et de simplification des processus, des imprimantes à étiquettes seront désormais utilisées, afin de permettre l'identification des usagers.

Changements prévus :

- ***Cessation complète de la production de cartes d'hôpital;***
- ***Cessation complète de l'utilisation des adressographes;***
- ***Utilisation exclusive des étiquettes autocollantes imprimées pour l'identification des usagers.***

Ainsi les formulaires anciennement « plaqués » par le personnel de la centrale de rendez-vous se verront apposer une étiquette autocollante d'identification de l'utilisateur. Cette étiquette contiendra les mêmes informations que la carte d'hôpital.

Dans le cas des formulaires à copies multiples, une étiquette autocollante sera apposée sur chacune des copies du formulaire.

De plus, 5 étiquettes d'identification autocollantes supplémentaires seront fournies par la centrale de rendez-vous pour utilisation, au besoin, par les cliniciens. Ces étiquettes seront annexées aux formulaires habituels au moyen d'une pince amovible et l'utilisateur sera avisé de les remettre au clinicien.

Cette transition vers l'utilisation exclusive d'étiquettes d'identification autocollantes permettra une harmonisation des pratiques avec celles déjà en place dans les unités de soins. L'adoption de processus de travail uniformes à travers tout l'établissement facilitera le travail du personnel et améliorera l'expérience des usagers.

Toute question ou préoccupation en lien avec la présente communication peut être adressée à Isabelle Girard :

- **Courriel :** isabelle.girard.csssjr16@ssss.gouv.qc.ca
- **Cellulaire :** 514-234-1137

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.